

Ottawa, 7 juillet 2014

40^{ème} session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

**Intervention de
S.E. Monsieur Abdou DIOUF
Secrétaire général de la Francophonie**

Seul le texte prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Je vous le disais, voilà quelques instants, c'est la dernière fois que nous nous retrouvons pour votre session annuelle.

Vous savez toute l'importance que j'ai accordée, en qualité de Secrétaire général de la Francophonie, à ce rendez-vous avec les parlementaires, et il ne s'est pas passé une année sans que je ne tienne à honorer votre invitation.

Au terme de ces douze années, je retiens tout particulièrement, pour m'en réjouir, la qualité de la coopération qui s'est tissée entre l'OIF, les opérateurs et votre Assemblée.

Ce partenariat s'est, de fait, consolidé avec le temps. Je voudrais notamment souligner les efforts communs que nous avons déployés, au cours des dernières années, pour rendre cette coopération plus dense et plus harmonieuse. Nos équipes ont ainsi développé un dialogue permanent sur les questions de paix, de démocratie et de droits de l'Homme, dialogue qui s'est traduit par la réalisation d'activités concrètes.

Sous l'impulsion de votre nouveau Secrétaire général parlementaire, M. Pascal Terrasse, vous avez également décidé d'engager de nouvelles réflexions auxquelles l'OIF a pu apporter sa contribution. Je me félicite que l'accompagnement et l'observation des pratiques électorales dans nos Etats membres et observateurs aient fait l'objet d'une réflexion technique destinée à renforcer notre partenariat, et que celui-ci se soit bonifié.

Votre Assemblée a, en outre, été associée aux initiatives de l'OIF sur la lutte contre la peine de mort et sur l'Examen périodique universel.

Enfin, un dialogue a été amorcé sur les questions de la liberté de la presse ou de la consolidation de l'état civil, des listes électorales et de la protection des données personnelles.

Dans le même temps, en dépit d'un contexte budgétaire difficile, notre appui financier à vos activités s'est poursuivi. Nous avons ainsi réaffirmé notre soutien au programme NORIA, aux programmes « Jeunesse », ainsi qu'aux programmes de formation en faveur des parlements nationaux et du réseau des femmes parlementaires.

Mesdames et Messieurs,

Dans la lignée des riches échanges que nous avons développés depuis 12 ans, permettez-moi de partager, avec vous, quelques réflexions sur l'état de la paix et de la démocratie dans l'espace francophone, ainsi que sur les efforts que nous devons collectivement fournir pour relever durablement ces défis.

Depuis plus de vingt ans, l'OIF est résolument engagée - à l'invitation de ses Etats et gouvernement membres - sur ces questions politiques. Nous pouvons affirmer que notre expertise est aujourd'hui reconnue, tant par nos pays membres que par nos partenaires internationaux.

Cependant, même si nous avons pu et su répondre aux problèmes auxquels plusieurs de nos pays étaient confrontés, il est clair que de nouveaux défis à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme nous invitent à poursuivre la réflexion afin d'adapter et d'améliorer nos moyens d'intervention.

Alors qu'il y a un an, quatre pays francophones faisaient l'objet de mesures de suspension, ils ne sont aujourd'hui plus que deux : un Etat membre à part entière, la RCA, et un Etat membre observateur, la Thaïlande, suspendue lors du dernier CPF tenu il y a quelques jours. C'est dire que je me réjouis que le Mali, Madagascar et la Guinée-Bissau aient pu réintégrer les instances francophones au cours de l'année écoulée.

Cela ne nous dispense pas de rester extrêmement vigilants. Nous voyons bien que, même dans

les Etats qui ont bénéficié d'une attention soutenue au cours des dernières années, les risques de résurgence de situations conflictuelles restent réels. Comme vous, je suis frappé par la persistance - voire la récurrence - des crises et des conflits dans notre espace.

Bien plus, - et c'est là un des enseignements majeurs de l'expérience acquise par la Francophonie -, nous avons constaté que la tenue d'élections de sortie de crise ou de transition - certes indispensable - ne marque pas pour autant la fin de la transition, ni même des efforts conduits par les partenaires internationaux en appui au rétablissement de la paix et de l'Etat de droit.

Pourtant, il est frappant de constater que la communauté internationale a tendance à détourner son attention et à retirer son aide, dès le processus électoral de sortie de crise achevé, laissant ainsi les pays seuls face à leurs difficultés.

Nous devons donc impérativement rester mobilisés, aux côtés des acteurs nationaux, durant la phase qui suit cette étape électorale pour contribuer à un enracinement durable de la démocratie et de la paix des Etats encore fragiles.

Cette continuité dans nos actions conditionne, je le crois, les chances d'une stabilisation pérenne et d'un changement en profondeur des pratiques politiques.

Nos efforts doivent se poursuivre dans deux domaines en particulier, domaines dans lesquels le rôle et l'expertise des parlements et de l'APF sont incontournables.

Il s'agit, d'une part, d'accompagner les acteurs politiques nationaux en vue d'approfondir les logiques de concertation et de les aider à favoriser, sur le long terme, des démarches inclusives. Dans des pays qui ont été marqués par des divisions importantes, parfois violentes, il est indispensable d'enraciner des cadres et des pratiques de dialogue constructif et ouvert à toutes les sensibilités. Et les parlementaires, élus à l'issue de ces processus de sortie de crise, sont les premiers acteurs de cette dynamique nouvelle.

D'autre part, les partenaires internationaux, et l'OIF en particulier, doivent soutenir la mise en place et le renforcement du dispositif légal et institutionnel qui peut permettre le rétablissement de la vie démocratique.

Je pense, évidemment, aux nouvelles assemblées, mais aussi aux institutions de l'Etat de droit - comme les institutions nationales des droits de l'Homme, les Cours ou Conseils constitutionnels, les instances de régulation des médias - qui garantissent les droits et libertés des populations, et constituent de puissants remparts contre les atteintes à la démocratie. Le renforcement des capacités des institutions de l'Etat de droit est d'autant plus important que les situations d'alternance politique sont courantes dans les phases de consolidation de la démocratie.

Le rôle des femmes et des jeunes, dans ce cadre, est également essentiel et doit être fortement valorisé. Au-delà de l'indispensable renouvellement et rajeunissement qu'elle apporte au sein des instances politiques et publiques, l'implication des femmes et des jeunes dans la vie de la cité, en particulier au sortir de périodes difficiles marquées par de violents bouleversements, contribue à changer durablement les pratiques politiques, et ainsi, - j'en suis convaincu -, à asseoir une démocratie apaisée.

A cet égard, de nombreuses recommandations ont été formulées afin de renforcer la place des femmes et des jeunes lors de la 9^{ème} Conférence des OING et des OSC qui s'est tenue à Dakar, au mois de mai dernier.

Et je sais que l'on peut compter sur l'APF pour enrichir cette réflexion essentielle qui sera, du reste, au cœur des débats qu'auront les chefs d'Etat et de gouvernement lors du XVème Sommet de la Francophonie, fin novembre, à Dakar.

En tout état de cause, ces enseignements doivent baliser nos actions, aussi bien dans les pays en

crise que dans les pays en sortie de crise ou en situation de consolidation de la paix. Il s'agit donc de maintenir la même vigilance et la même exigence au cours de toutes les phases des processus de paix.

A cet égard, je souhaite évoquer plus particulièrement, la situation de la République centrafricaine qui fait toujours l'objet d'une suspension au sein de nos deux institutions.

La situation en RCA - pays que l'OIF accompagne de manière constante depuis plus de 10 ans - suscite ma profonde préoccupation. Le contexte sécuritaire ne cesse de se dégrader, sur fond d'atteintes récurrentes aux droits de l'Homme. Les violences interreligieuses, qui visent à saper les fondements de la cohésion sociale de la nation centrafricaine, continuent d'endeuiller le pays. Les risques de partition sont réels et dramatiques.

Je n'ai de cesse d'en appeler à la responsabilité de toutes les parties centrafricaines.

L'instrumentalisation des appartenances ethniques ou religieuses à des fins politiques ne peut que mener à l'impasse. Le peuple centrafricain, la jeunesse en particulier, aspire à la paix pour construire sereinement son développement. Un dialogue politique inclusif, qui doit prendre en compte les leçons des insuffisances des précédentes consultations nationales, est plus que jamais nécessaire pour impulser une véritable dynamique de réconciliation nationale et restaurer le « vivre-ensemble » entre les communautés.

C'est le lieu, pour moi, de renouveler mon appel à une intensification de la mobilisation de la solidarité internationale en faveur de la RCA pour répondre au drame sécuritaire et humanitaire qui affecte au premier chef les populations civiles. La protection de ces populations doit être une priorité. Dans cette optique, j'ai, dans une correspondance adressée il y a quelques jours aux chefs d'Etat de nos pays membres et observateurs, encouragé la mobilisation de troupes francophones au sein de la MINUSCA, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique.

Dans ce contexte très difficile, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour accompagner le processus de paix et de reconstruction d'un ordre politique, social et démocratique stable. Au-delà des actions de plaidoyer en faveur d'un appui politique, technique et financier aux autorités de la transition menée au sein des groupes internationaux de contacts, grâce notamment à mon Envoyé spécial pour le suivi de la situation en RCA, M. Louis Michel, l'OIF reste mobilisée dans l'appui au processus de sortie de crise. Sur la base du plan d'action et de la stratégie qu'elle a élaborés, l'OIF a d'ores et déjà engagé des initiatives de renforcement des capacités des institutions nationales centrafricaines impliquées dans le processus électoral de sortie de crise. Des équipes sont d'ailleurs actuellement sur place pour conduire, dans ce cadre, un important séminaire de sensibilisation et de formation.

Je voudrais, maintenant, m'arrêter sur l'évolution de la situation au Mali, à Madagascar et en Guinée, dont je salue la réintégration qui vient d'être prononcée à l'occasion de cette session annuelle de l'APF, après que ces pays aient retrouvé leur place au sein des instances de la Francophonie. Dans ces trois Etats, où l'OIF a été très active durant les phases de sortie de crise, nous entendons poursuivre nos actions en faveur de la consolidation de la démocratie.

Comme vous le savez, lors de la tenue de votre session annuelle en juillet 2013 à Abidjan, le Mali s'apprêtait à parachever sa transition politique. Successivement, les Maliens ont élu leur Président de la République, en août 2013 et leurs députés, en décembre de la même année. L'OIF s'est fortement impliquée pour accompagner ce processus et l'organisation du cycle électoral. Elle a également déployé des missions pour chacun de ces scrutins auxquels des parlementaires de l'APF ont activement pris part.

Les nouvelles autorités maliennes doivent désormais relever d'importants défis en vue de concrétiser les aspirations du peuple malien, à savoir la relance économique, la réalisation de la réconciliation nationale, la réunification et la sécurisation du territoire national, ainsi que la réforme du système de sécurité et du secteur de la justice. Il s'agit également pour les autorités maliennes, avec l'appui de la communauté internationale et notamment des forces présentes

sous l'égide de la MINUSMA, de garantir la sécurité sur l'ensemble du territoire. Les derniers évènements tragiques dans le nord du pays, et à Kidal en particulier, nous rappellent la nécessité d'accompagner les efforts du peuple malien vers la paix et la stabilité.

La reprise effective des pourparlers entre Maliens, conformément aux dispositions pertinentes des accords de Ouagadougou est, à cet égard, indispensable. Le dialogue inter malien est la solution appropriée pour commencer une véritable réconciliation. La Francophonie soutient, comme d'ailleurs les partenaires extérieurs, cette démarche inclusive, et reste disponible pour faciliter la mise en œuvre de ces actions.

Par ailleurs, l'OIF qui souhaite prendre toute sa part dans la consolidation des institutions du Mali et la concrétisation des objectifs du gouvernement malien, est en train d'identifier les secteurs d'intervention prioritaire. Au regard de son rôle central pour l'instauration d'un Etat de droit et notamment dans la réforme du secteur de sécurité, l'Assemblée nationale du Mali, renouvelée en profondeur, méritera d'être activement soutenue au cours des prochains mois.

Après cinq années de crise politique et institutionnelle aiguë, Madagascar s'est résolument inscrite dans une phase de normalisation de la vie politique et un retour à l'ordre constitutionnel. Le processus de transition démocratique a suivi son cours, conformément aux engagements pris dans le cadre de la Feuille de route pour la sortie de crise à Madagascar. La Francophonie a joué depuis 2009, aux côtés des partenaires internationaux, un rôle déterminant dans ce processus, notamment en favorisant la mise en place des conditions nécessaires à la bonne tenue des élections présidentielle et législatives de la fin de l'année 2013.

A la suite des scrutins des 25 octobre et 20 décembre 2013, le Conseil permanent de la Francophonie a adopté, le 28 mars 2014, une résolution pour lever la mesure de suspension de la participation de Madagascar aux instances de la Francophonie.

Les nouvelles institutions malgaches se sont progressivement installées, avec notamment la

nomination d'un Premier ministre, la composition d'un gouvernement d'ouverture, et la mise en place d'une Assemblée nationale dont le règlement intérieur a été substantiellement modifié.

Leurs tâches sont immenses, dans un pays qui a été profondément marqué - politiquement, mais également économiquement et socialement - par ces cinq années de crise.

Comme je l'ai dit au président de Madagascar, Hery RAJAONARIMAMPINANINA, à l'occasion de notre entretien à Paris le 21 mars dernier, la Francophonie restera présente aux côtés des nouvelles autorités malgaches. En lien avec d'autres partenaires internationaux, elle poursuivra son accompagnement du processus de réconciliation nationale et de renforcement de l'Etat de droit, notamment en faveur de la lutte contre l'impunité, étapes indispensables à la relance du développement dans le pays.

Concernant la Guinée, la tenue, en septembre 2013, des élections législatives tant attendues a permis, avec l'installation, le 13 janvier 2014 d'une nouvelle Assemblée nationale, de faire aboutir le processus de transition ouvert en 2008. Vous le savez, l'OIF a été très impliquée durant tout le processus de sortie de crise, y compris en favorisant, aux côtés du médiateur des Nations unies, la tenue d'un dialogue politique qui a permis l'organisation, dans de bonnes conditions, des scrutins législatifs.

Néanmoins, je dois vous dire ma préoccupation face aux blocages politiques qui ont de nouveau émergé dans le contexte de préparation de la prochaine élection présidentielle prévue en 2015. J'appelle toutes les parties à s'engager, dès maintenant, dans une démarche constructive de dialogue afin de créer les conditions indispensables à la tenue d'élections fiables, transparentes, inclusives et dont la légitimité des résultats ne sera pas remise en question. La Francophonie apportera son plein soutien à toutes les initiatives qui iront dans ce sens.

J'évoquerai, enfin, les deux processus de transition en Tunisie et en Egypte qui font l'objet, depuis 2011, d'une attention soutenue de la part de la Francophonie.

En Tunisie, après plusieurs mois de blocages politiques, la médiation conduite par les forces vives tunisiennes a permis de dépasser les difficultés et d'installer un nouveau gouvernement. L'adoption, le 26 janvier 2014, d'une Constitution qui répond aux aspirations du peuple tunisien à une réelle démocratie ainsi qu'au plein respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, constitue une avancée majeure. L'OIF poursuit son appui aux acteurs de la consolidation de l'Etat de droit en Tunisie, notamment dans les secteurs des médias et des droits de l'Homme, et accompagnera le processus électoral.

La situation en Egypte était au cœur de nos préoccupations lors de votre précédente session, à Abidjan. Suite à la destitution du Président MORSI, j'ai immédiatement dépêché une mission d'information et de contacts conduite par le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, M. Guillaume SORO. Sur la base de ses conclusions, un Comité *ad hoc* consultatif restreint a recommandé, en août 2013, de maintenir le pays sous observation et souhaité que l'OIF puisse accompagner le processus de transition, tout en maintenant un dialogue exigeant avec les nouvelles autorités égyptiennes concernant la situation des droits et des libertés dans le pays.

La Feuille de route a été mise en œuvre et, après l'adoption par référendum d'une nouvelle Constitution au début de l'année, l'Egypte a élu un nouveau Président de la République en mai dernier. S'il s'agit d'une avancée majeure dans le processus de transition vers le rétablissement d'un ordre constitutionnel fondé sur une légitimité populaire, la situation politique, sécuritaire et en matière de droits de l'Homme demeure encore préoccupante. Comme le souligne la mission que j'ai dépêchée à l'occasion du scrutin présidentiel, il est urgent que les nouvelles autorités engagent un processus d'ouverture politique et de réconciliation, et donnent corps aux garanties consacrées par la nouvelle Constitution en matière de droits de l'Homme et de libertés fondamentales, en particulier les libertés de réunion et d'expression.

La Francophonie est prête à accompagner toutes les initiatives qui permettront de consolider durablement la démocratie et l'Etat de droit, notamment dans la perspective des prochaines élections législatives.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

En complément de ses actions d'appui aux processus de sortie de crise et de transition, la Francophonie poursuit sa mobilisation en faveur de la consolidation de la démocratie ainsi que de la promotion et de la protection des droits de l'Homme.

A cet égard, les 4^{èmes} Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie qui se sont tenues les 20 et 21 mai derniers à Paris, et auxquelles des représentants de l'APF ont participé, ont illustré de manière remarquable la nécessaire complémentarité entre nos interventions dites « d'urgence » et nos activités menées sur le long terme en faveur du renforcement de l'Etat de droit.

A l'occasion de ce moment de rencontre et de dialogue, les principaux animateurs de ces 15 réseaux ont cherché à apporter des réponses utiles aux enjeux identifiés dans l'action de la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme. Ces réseaux institutionnels, structures souples et réactives, mobilisées dans les secteurs du droit et de la justice, des droits de l'Homme, de la régulation, de la médiation et des élections, constituent des ressources uniques en appui à nos actions dans les contextes de crise ou de transition.

Je souhaite, également, revenir sur l'organisation par l'OIF, le mois dernier, en partenariat avec le Haut-commissariat aux droits de l'Homme et le Sous-Comité pour la prévention de la torture, d'un important séminaire qui avait pour objectif d'encourager la mise en place de mécanismes nationaux de prévention de la torture en Afrique. La lutte contre la torture et les peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants constitue un enjeu majeur pour l'espace francophone à deux ans de la tenue de l'Année des droits de l'Homme en Afrique. Le rôle des Parlements francophones pour faire avancer cette question est essentielle et je crois que l'OIF et l'APF gagneraient à approfondir leurs réflexions communes en ce sens.

Pour conclure, je souhaite vous rappeler que les années 2015 et 2016 s'annoncent comme des années électorales importantes dans nombre de nos pays membres. Les enjeux de ces élections sont majeurs pour la stabilité et la consolidation de la paix et de la démocratie dans notre espace. Je ne doute pas que la Francophonie y attachera, avec vous, une attention - voire une vigilance - soutenue.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Je voudrais, pour poursuivre, vous livrer certains éléments d'information concernant notre action de coopération multilatérale.

Au plan institutionnel, tout d'abord, l'année 2014 constitue une année charnière. En effet, les chefs d'Etat et de gouvernement seront appelés à adopter, lors du Sommet de Dakar, plusieurs textes essentiels pour les années à venir. Je pense au nouveau Cadre stratégique à moyen terme de la Francophonie, à la programmation 2015-2018 de l'OIF, à la stratégie économique pour la Francophonie, ou encore à la stratégie jeunesse. Les instances appropriées de la Francophonie en sont saisies et les processus de validation sont bien engagés. Je me félicite, d'ailleurs, que tous les acteurs de la Francophonie, - l'APF, les opérateurs, la Confejes, la Confemen - se soient activement impliqués dans ces processus à des fins de cohérence et de complémentarité accrues.

Je voudrais, maintenant, évoquer notre mission en faveur de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique.

Comme vous le savez sans doute, ce grand événement emblématique qu'a été le 1^{er} Forum mondial de la langue française tiendra sa deuxième édition à Liège du 20 au 23 juillet 2015. J'ai, du reste, procédé le 25 mars dernier avec le Ministre-Président de la Fédération Wallonie Bruxelles, M. Rudy DEMOTTE, au lancement officiel de ce Forum qui sera placé sous le thème de « La Francophonie créative des créateurs, des entrepreneurs, des innovateurs de nombreux secteurs ». Reconnue pour son dynamisme et sa généreuse ouverture, la Fédération Wallonie

Bruxelles est bien décidée, avec les francophones et particulièrement avec la jeunesse francophone, à partager son modèle de processus de créativité et d'innovation au service du développement.

Concernant plus spécifiquement la situation du français dans la vie internationale, nous nous sommes mobilisés, comme à l'accoutumée, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Sotchi. Le Grand Témoin de la Francophonie, Madame Hélène CARRERE D'ENCAUSSE, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, déposera prochainement son rapport officiel mais l'on peut déjà affirmer, à la lumière des premières observations, que la place du français à Sotchi est demeurée relativement stable, en comparaison des Jeux de Londres et de Pékin, et que le travail d'influence mené, au fil des années, par l'OIF auprès des hauts responsables du Mouvement olympique et des professionnels des Jeux a porté ses fruits. Le français a été plus présent dans les discours officiels, mais en revanche notre langue a été moins présente dans la signalétique destinée au grand public. On a constaté, par ailleurs, une moins bonne qualité des traductions notamment sur le site internet officiel des Jeux, tant dans les versions française qu'anglaise. Tout cela nous invite à ne surtout pas baisser la garde.

C'est dans cet esprit que je me suis entretenu avec le nouveau Président du Comité international olympique, M. Thomas BACH. C'est dans cet esprit, également, que des discussions ont déjà été amorcées avec les autorités des Jeux de Rio 2016 et Tokyo 2020 pour que soit assurée à la langue française la visibilité qui lui revient, au nom, par-delà les règlements, du respect du multilinguisme et de la diversité culturelle.

L'attachement qui est le nôtre à la préservation et à l'affirmation du multilinguisme s'est également traduit par le renforcement des relations que nous avons tissées, depuis plusieurs années, dans le cadre des Trois espaces linguistiques. A cet égard, ma rencontre, en décembre dernier, avec M. Enrique IGLESIAS, Secrétaire général ibéroaméricain, et M. Murade Isaac MURARGY, Secrétaire exécutif de la Communauté des pays de langue portugaise, a été l'occasion d'adopter une Déclaration qui pose les bases d'une coopération resserrée, pour les années à venir, dans domaines variés et sur des thématiques.

Concernant la promotion de la langue française dans notre espace, il faut retenir, notamment, la poursuite des quatre pactes linguistiques actuellement en cours à Sainte-Lucie, aux Seychelles, au Liban et en Arménie et l'évaluation du dispositif, au cours des prochains mois, des pactes qui arriveront à terme à Sainte-Lucie et aux Seychelles.

Quant à la politique intégrée de promotion de la langue française, elle s'est intensifiée, en tenant compte de la responsabilité partagée entre les États et gouvernements membres et les institutions de la Francophonie, mais aussi de son rôle transversal dans l'élaboration du nouveau cadre stratégique de la Francophonie, des stratégies thématiques et de la future programmation quadriennale de l'OIF.

Concernant la promotion de la diversité culturelle, je voudrais me réjouir avec vous du grand retour du Marché des arts du spectacle africain, symbole de la renaissance de la Côte d'Ivoire, symbole, également, de la diversité et de la richesse des cultures francophones. C'est dire que l'OIF, qui est à l'origine de cet événement qu'elle soutient depuis 1993, se devait d'être largement présente, aux côtés des autorités ivoiriennes, pour contribuer à la réussite de cette 8e édition placée sous le thème des «arts du spectacle face au défi numérique».

J'en viens, maintenant, à notre action en matière de solidarité et de développement durable.

Sur un plan général, l'année 2014 n'a pas apporté tous les bénéfices que 2013 semblait annoncer. La croissance des pays émergents est moins forte que prévue, même si cela n'a pas eu de conséquences directes sur les pays à faibles revenus fournisseurs de matières premières. Si de grands pays, bénéficiant de nouvelles sources d'énergie, ont retrouvé compétitivité et dynamisme, cela ne se traduit pas en termes d'emploi, alors que le poids de l'endettement continue de peser sur les autres pays développés. Dans ce contexte toujours contrasté, le système économique multilatéral poursuit sa mutation et sa recherche de nouveaux équilibres. Je noterai, à ce titre, l'avancement de la définition des Objectifs du Développement Durable, la conclusion du Cycle de DOHA et les grandes manœuvres autour d'accords commerciaux transpacifiques et transatlantiques.

Pour notre part, nous renforçons la mise en place de réseaux en mesure de soutenir nos pays et de développer, à leur bénéfice, des actions d'information, de sensibilisation, d'amélioration des capacités et de partage des bonnes pratiques engagées, d'abord avec l'adoption du cadre stratégique à Ouagadougou en 2004, ensuite à l'occasion des Sommets de Québec et de Montreux.

Permettez-moi, maintenant, un bref survol.

En premier lieu, le processus de Tokyo, qui organise le travail de concertation et de réflexion des ministres de l'Economie et des Finances francophones sur deux ans, est désormais bien installé. Le réseau des hauts fonctionnaires et experts francophones, le bulletin de liaison et la tenue de réunions lors des différentes Assemblées des Institutions de Breton Woods s'appuient sur la reconnaissance et l'accueil officiel de l'OIF par ces Institutions. L'année 2014 verra, en octobre, la seconde réunion générale des Ministres de l'Economie et des Finances francophones, parallèlement au Sommet de la Francophonie de Dakar, sur le thème toujours central du financement du développement.

Ce processus a en particulier attiré l'attention de l'OCDE qui a décidé de nous consulter dans son travail de recherche sur la mesure de l'aide publique au développement et la définition de nouveaux critères de cette aide. Deux rencontres ont déjà eu lieu à ce propos, l'une à Washington le 10 avril, l'autre à Paris le 25 juin.

Dans le même esprit, les questions de commerce continuent de bénéficier de notre attention. La seconde phase du projet d'appui aux renforcements des capacités en négociations commerciales des pays ACP, - le projet « Hub and Spokes », est engagé, toujours en cofinancement avec l'Union européenne et le Commonwealth, avec l'approbation des pays ACP.

Nous étions aussi présents lors de la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC à Bali, en novembre 2013, qui s'est achevée par un Accord *a minima*. Cette conclusion permet néanmoins d'envisager une série d'actions avec l'OMC portant, d'une part, sur la facilitation du commerce,

l'aide au commerce et la place de l'investissement direct extérieur dans le développement des pays du Sud, d'autre part, sur une entrée plus rapide et mieux encadrée de ces pays dans la chaîne des valeurs internationales.

J'en viens à l'action conjointe menée avec le Commonwealth auprès des membres du G20. L'écoute qu'ont reçue nos plaidoyers depuis juin 2010, ici, au Canada, s'est confirmée. Le 7 avril, à Washington, à l'instigation de la Présidence australienne du G20, une rencontre portant sur les points de vue de la Francophonie et du Commonwealth, touchant le cadre de développement post-2015, la croissance résiliente, le secteur informel, les centres financiers internationaux et les chaînes de valeur, a réuni pas moins de 6 organisations internationales, 12 pays du G20 et 20 pays représentant nos deux organisations durant une journée entière. Nous avons reçu l'invitation formelle de rencontrer la Présidence australienne le 29 août à Canberra, en prélude au Sommet du G20 de novembre 2014 à Brisbane.

J'ai également, lors de ma rencontre annuelle avec le secrétaire général du Commonwealth, en avril dernier, eu à évoquer les nouveaux risques de surendettement que rencontrent nos membres les plus pauvres et les plus vulnérables. Nous sommes convenus de réactualiser régulièrement nos informations à ce sujet et de poursuivre la recherche d'outils de gestion adéquats.

En 2012, la Francophonie avait participé activement à Rio+20. A Kinshasa, les chefs d'État et de gouvernement ont affirmé leur engagement à participer activement à la formulation et à la réalisation des nouveaux Objectifs de développement durable (ODD), ainsi que leur détermination à contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et à la préservation des ressources de l'environnement.

Dans cet esprit, nos États membres se sont impliqués, avec l'appui de notre Institut de développement durable de Québec (IFDD), dans le Groupe de Travail Ouvert mis en place par les Nations unies pour l'élaboration de ces objectifs. La Francophonie est devenue une référence au plan mondial, notamment sur les questions de gouvernance, incluant les politiques publiques, la démocratie, les droits de l'Homme, l'Égalité femme-homme, de même que sur des questions

spécifiques comme l'accès à l'énergie, une mondialisation maîtrisée et plus humaine visant le changement des modes actuels de consommation et de production vers des modes plus solidaires, ou encore, et surtout, sur des questions d'éducation de notre jeunesse, d'accès à l'emploi pour cette jeunesse, le tout dans le respect de la diversité culturelle des peuples et des nations.

Nous nous sommes également mobilisés en vue de la Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques et de la réunion de son protocole de Kyoto prévues en décembre 2015 à Paris.

L'adoption d'un accord pour l'Après-Kyoto, qui engagerait tous les pays développés et en développement dans la réduction et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, est vitale pour notre avenir commun. Le Secrétaire général des Nations unies organisera, en septembre 2014, une conférence sur le sujet. La contribution des pays de l'espace francophone, en collaboration avec l'OIF, à cette conférence constitue un défi que nous devons relever.

Nous travaillons aussi à développer des synergies et des partenariats avec d'autres instances comme les ACP. J'ai reçu leur Secrétaire général et les membres francophones du Panel de Haut Niveau qui conseillent le Secrétaire Général des Nations Unies sur l'agenda post-2015. Notre organisation se mobilise en soutien à un agenda de développement post 2015 qui soit en accord avec les valeurs francophones et qui contribue à la lutte contre la pauvreté dans le respect des limites de notre planète, de la diversité culturelle du monde, et pour une équité et une solidarité internationales.

Dans le secteur de l'éducation et de la jeunesse, co-pilotée par l'OIF et l'Agence universitaire de la Francophonie, l'initiative IFADEM ne cesse de prendre de l'ampleur, complétant les ressources nationales d'une expertise internationale et d'un accompagnement scientifique permanent représentant aujourd'hui 7 pays et 11 laboratoires universitaires.

Débutée en 2012, la phase de déploiement d'IFADEM au Bénin et au Burundi, visant à intégrer l'Initiative aux programmes nationaux de formation continue d'instituteurs, se poursuit tandis que la phase d'expérimentation d'IFADEM se poursuit au Niger. Quant au Liban, un accord-cadre en octobre 2013 a marqué le début officiel de la phase d'expérimentation. Enfin, en RDC, l'évaluation externe concluante de la phase d'expérimentation au Katanga a permis, en 2014, le démarrage d'une phase de déploiement dans quatre districts. IFADEM se développe également à Kinshasa où 2500 enseignants supplémentaires s'ajoutaient, à la fin de ce mois de juin 2014, aux 345 enseignants précédemment formés. L'extension d'IFADEM au Burkina Faso, au Cameroun et au Togo est également lancée en 2014.

La jeunesse est, en effet, notre avenir, elle qui dispose du Volontariat international de la Francophonie, expérience interculturelle et solidaire. A ce jour, près de 200 jeunes, originaires de 28 pays y ont participé, dont 45% de jeunes femmes, soit près de 200 missions de volontariat dans plus 30 pays de l'espace francophone. La dimension professionnalisante du Volontariat dote le parcours des volontaires d'une valeur ajoutée qui contribue à accroître leur employabilité. Ainsi, 91% des volontaires de la promotion 2011 ont mis moins de six mois pour trouver leur premier emploi à leur retour. Enfin, l'OIF organisera au Togo, en juillet 2014, en partenariat avec les Volontaires des Nations unies, le Forum du volontariat francophone en Afrique.

Quelques mots, également, sur les Jeux de la Francophonie qui représentent le plus grand événement sportif et culturel de la Francophonie dédié à la jeunesse. Avec un record de participation de 54 Etats et gouvernements et plus de 3000 jeunes concurrents et accompagnateurs, c'est plus de 300 jeunes talents sportifs et artistes qui ont été médaillés lors de la 7^e édition des Jeux de Nice en septembre 2013. La 8^{ème} édition de ces Jeux se déroulera, en juillet 2017, à Abidjan.

J'en viens maintenant à nos relations avec la société civile. J'ai eu l'honneur de participer, à Dakar, aux côtés du Président du Sénégal, Macky SALL, à la cérémonie d'ouverture de la 9^{ème} Conférence des OING/OSC qui, en prélude du Sommet, a porté sur la thématique femmes et jeunesse. Il s'agissait là d'une conférence d'un nouveau format puisque j'ai souhaité qu'elle soit élargie, au-delà des 67 organisations actuellement accréditées, au Réseau francophone pour l'égalité femme-homme, à la nouvelle Plateforme internationale des réseaux jeunesse

francophones, au réseau des associations professionnelles et des experts francophones, à des OING sénégalaises ainsi qu'à des OING basées dans des pays francophones en crise ou en transition.

Nous sommes tous bien conscients du rôle essentiel que joue la société civile en Francophonie, aussi avons-nous voulu que cette conférence permette, également, d'engager une réflexion innovante sur la dynamique de partenariat et les modes de relation que nous voulons voir s'instaurer. Cela s'impose d'autant plus que la Francophonie souhaite désormais mobiliser la société civile autour de grands rendez-vous, comme elle l'a fait lors du Forum mondial de la langue française, du Forum mondial des femmes francophones ou du Forum international francophone Jeunesse et emplois verts.

Evoquant cette conférence, je voudrais saluer, ici, le soutien que l'APF a apporté à la nouvelle Plateforme internationale des réseaux jeunesse francophones, ainsi que le rôle et l'engagement du Réseau des femmes parlementaires de l'APF dans le réseau pour l'égalité femme-homme que nous avons lancé en décembre 2013.

Ce qui m'amène à vous dire, pour conclure, quelques mots de nos actions en faveur des femmes. Et tout d'abord, la signature, en juin, d'un nouvel Accord-cadre avec la Directrice exécutive d'ONU Femmes, Mme Phumzile MLAMBO-NGCUKA. C'est d'ailleurs en étroite concertation avec ONU Femmes, que les ministres francophones réunis en concertation en marge de la 58e session de la Commission de la Condition de la femme de l'ONU à New-York en mars dernier, ont confirmé leur volonté de placer l'égalité femme-homme et le respect des droits des femmes au cœur du programme pour le développement des Nations unies de l'après 2015. Ils ont aussi créé un Groupe de travail chargé de faire progresser cet objectif.

Dans le même esprit, nous avons initié, en partenariat avec le Centre de développement de l'OCDE, un dialogue de haut niveau sur les enjeux de l'égalité femme-homme, des normes sociales et le processus d'élaboration du nouveau programme de développement pour l'après-2015.

Voilà, Mesdames et Messieurs, quelques-uns des éléments que je souhaitais porter à votre attention. C'est très volontiers que je m'apprête, maintenant, à répondre à vos questions.